

Des services de la ville et du Grand Chalon au cœur de St Cosme

Le pôle Développement et Aménagement du territoire rassemble l'ensemble de ses trois directions à la Sucrierie. Du nouveau pour ce site en pleine transformation.



LA SUCRERIE a été acquise par la ville de Chalon à la Société Nouvelle des Sucrieries de Bourgogne en 1998. L'activité de fabrication du sucre a été arrêtée en 1966, et l'activité de conditionnement s'est poursuivie jusqu'en 2002.

Un aménagement porté par le Grand Chalon

Zone d'intérêt communautaire, le Grand Chalon a confié l'aménagement de la Sucrierie à la SEM Val de Bourgogne qui a acheté les terrains et bâtiments à la Ville. Elle a ensuite com-

mercialisé les terrains et les bâtiments et cédé deux ensembles immobiliers à la société Vigilec et à Nicéphore Immobilier Développement (NIDEV).

Un pôle économique

La société NIDEV a pour objet de développer l'immobilier d'entreprises dans le cadre du projet Nicéphore Cité. Elle regroupe les partenaires économiques du Grand Chalon autour du devenir de la friche industrielle de la Sucrierie, en lien étroit avec les collectivités locales et la SEM Val de Bour-

gogne. Les bâtiments achetés par NIDEV constituent le volet tertiaire de Nicéphore Cité. Ils accueillent ainsi le siège de KPMG société d'expertise comptable, le long du quai Saint Cosme dans trois bâtiments rénovés et complétés par un bâtiment neuf. NIDEV propose également un hôtel d'entreprises et le Grand Chalon commercialise une pépinière d'entreprises pour accueillir de jeunes sociétés dans le secteur des technologies de pointe. Rue Maugey, un bâtiment a été dédié à l'ac-

cueil de services de la Ville de Chalon et du Grand Chalon ainsi que des acteurs de l'aménagement du territoire (voir page 3).

Une reconversion réussie

La reconversion de la Sucrierie entre dans le projet d'aménagement des quais de Saône, l'un des chantiers majeurs de la ville de Chalon et du Grand Chalon. Cet aménagement concernera la partie située entre l'entrée de Ville à Saint Rémy et l'Espace Nautique.

“ La reconversion de la Sucrierie entre dans le projet d'aménagement des quais de Saône ”

La réhabilitation de la Sucrierie est également un projet respectueux de l'environnement et du passé architectural de Saint Cosme : en effet, la majeure partie des bâtiments de la raffinerie, dits de la Sucrierie rouge, ont été conservés.

FOCUS

Le pôle Développement et Aménagement du Territoire

Le pôle Développement et Aménagement du territoire rassemble ses 3 directions sur le site de la Sucrierie. Sont également situées dans ce bâtiment des structures d'aménagement et de développement de la région chalonnaise.

Au rez-de-chaussée

Direction de l'urbanisme et du foncier : service de l'urbanisme réglementaire (dépôts et délivrance des permis de construire, autorisations de travaux) / Agence pour le Développement Economique de la Région de Chalon-sur-Saône (ADERC).

Au 1^{er} étage

Direction de l'économie, de la recherche et de l'enseignement supérieur et direction aménagement du territoire / Pays du Chalonnaise début 2011 / pépinière d'entreprises.

Au 2^e étage

Direction de l'urbanisme et du foncier : service études et planification (PLU, Règlement Local de Publicité, projets urbains) Service foncier / SEM Val de Bourgogne.



+ d'infos :

7 rue Georges Maugey (accès depuis la Grand rue Saint-Cosme et la rue Grange Frangy). Tél : 03 58 09 20 00. N° Permis de construire : 03 58 09 20 01
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h 30 à 12h et de 14h à 18h.